ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 3 décembre 2013, à 18 h 15, au siège du RTC, 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président

Marie France TRUDEL, vice-présidente

Suzanne VERREAULT

Dominique TANGUAY (par conférence téléphonique)

Anne CORRIVEAU

Laurent PROULX (par conférence téléphonique)

Myriam RÉGNIER Yvan BOURDEAU

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : Me Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale adjointe

Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 13-154

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Renonciation au délai de convocation de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration sont présents;

Résolution 13-155

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu de renoncer au délai de convocation de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 et programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2014, 2015 et 2016

CONSIDÉRANT les articles 116, 132 et 134 de la Loi sur les sociétés de transport en commun;

Résolution 13-156

Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Marie France Trudel, il est résolu :

- d'autoriser le dépôt des prévisions budgétaires, pour l'exercice financier du RTC débutant le 1^{er} janvier 2014, au conseil d'agglomération de Québec pour adoption;
- de produire le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2014, 2015 et 2016 et de le transmettre au conseil d'agglomération de Québec pour approbation;

le tout, tel que détaillé en annexe du document n° 3 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4. <u>Levée de l'assemblée</u>

Résolution 13-157

Rémy Normand, président	Stéphanie Deschênes, secrétaire générale adjointe
Adoptée à l'unanimité	
L'assemblée est levée à 18 h 20.	
Sur proposition de Mme Anne Corrive l'assemblée.	eau, appuyée par M. Laurent Proulx, il est résolu de lever